



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conseils de prud'hommes

Question écrite n° 67516

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, quant aux conséquences qu'entraîne le recul de 2015 à 2017 de l'échéance du prochain renouvellement des conseils de prud'hommes. De fait les conseillers élus en 2008 seront contraints de réaliser un mandat de neuf ans au lieu de cinq ans. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67516

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8901

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)